

Paris, le 29 juin 2022

**L'Association Française des Banques (AFB) et l'ensemble des syndicats¹ de la
branche signent un accord « Pro-A »**

La formation professionnelle, la sécurisation des parcours et la promotion sociale sont au cœur des politiques sociales des banques de l'AFB. Dans ce cadre, le dispositif de reconversion ou de promotion par alternance « Pro-A » permet aux salariés dont le métier évolue, de bénéficier d'une reconversion ou d'une promotion sociale ou professionnelle, par des actions de formation ou de validation des acquis de l'expérience.

Les banques françaises ne cessent d'évoluer pour répondre aux nouveaux enjeux de la société. Ces évolutions impactent directement les métiers, et peuvent nécessiter un ajustement des compétences : une plus grande spécialisation par types de clientèle, un accroissement de la sécurité bancaire, une prise en compte accrue des risques systémiques, l'articulation de l'offre avec des services à distance, l'appréhension du cadre des néo-banques ou encore une prise en compte renforcée du respect des principes environnementaux et sociaux.

Pour accompagner ces transformations bancaires en préservant l'emploi, l'enjeu de formation est essentiel. Il représente dans la banque, en moyenne, plus de 4,5% de la masse salariale et près de 5 millions d'heures.

Dans ce contexte, le dispositif "dit Pro-A" de reconversion ou de promotion par l'alternance dédié aux salariés dont la qualification est inférieure à la licence est essentiel : il permet aux salariés les plus exposés à un risque d'obsolescence de leurs compétences de changer de métiers ou de bénéficier d'une promotion sociale ou professionnelle.

Le mode pédagogique vertueux fondé sur l'alternance et la validation des acquis est également, pour les signataires, un facteur de succès et participe à la reconnaissance, la validation et la transférabilité des compétences.

Selon les travaux menés par l'Observatoire des métiers de la banque et les partenaires sociaux de la branche, 40% des salariés seraient éligibles à ce dispositif pour près de 40 certifications différentes.

¹ Fédération CFTC Banques, Fédération C.F.D.T. Banques et Assurances, Fédération Nationale CGT des syndicats du Personnel de la Banque et de l'Assurance, Fédération des Employés et Cadres CGT Force Ouvrière, Syndicat National de la Banque et du Crédit SNB – CFE/CGC

Pour André-Guy Turoche, Directeur des affaires sociales de l'AFB : "La banque est un secteur responsable, qui accompagne ses salariés tout au long de leur vie professionnelle. La formation est centrale, et indispensable pour que les compétences de chacun puissent répondre et s'adapter à notre transformation. C'est aussi un vecteur clé d'évolution et de promotion sociale qui sont dans l'ADN des banques."

Pour Maya Atig, Directrice générale de l'AFB : "Cet accord unanime souligne une nouvelle fois la mobilisation de tous pour accompagner nos salariés et en particulier, dans cet accord, les salariés les plus sensibles à l'évolution profonde de nos métiers".

CONTACTS

Benoît Danton: 06 73 48 80 40 - bdanton@fbf.fr

Jenny Sensiau: 06 31 06 60 39 - jsensiau@fbf.fr

FBFservicedepresse@fbf.fr

[@FBFFrance](#)